

Feuille de chou le Poher : nous saurons le 25 octobre si B. Germain et C. Tasin sont condamnés

écrit par Christine Tasin | 8 septembre 2023

Finistère : Un journal poursuit en justice un site d'extrême droite pour injures et diffamation

Mercredi a donc eu lieu de procès intenté par un petit journal local breton, *le Poher*, contre Bernard Germain et Christine Tasin, le premier pour avoir écrit un article en réponse à un tissu d'horreurs écrites sur les Résistants de Callac, la seconde pour avoir publié l'article sur *Résistance républicaine*.

<https://resistancerepublicaine.com/2023/09/05/encore-2-proces-pour-christine-tasin/>

Il semble que le fond n'ait pas été beaucoup abordé, l'avocat du Poher étant davantage obnubilé par le souci de faire le procès de la prétendue extrême-droite que par les prétendus dommages qui auraient été subis par le Poher qui, dans l'un des articulets dont il a le secret avait pourtant vomi allègrement sur les Résistants de Callac ! Mais lui il a le droit, apparemment.

Comme 20 minutes qui, sans état d'âme, nous traite d'extrême-droite. La pensée réductrice, enfantine et totalitaire de journaloux (d'extrême-gauche ?) : tu es contre l'immigration ? Tu es contre l'islam ? Alors ils vocifèrent : Extrême-droite ! Extrême-droite.

Finistère : Un journal poursuit en justice un site d'extrême droite pour injures et diffamation

Pourtant, depuis 13 ans, *Résistance républicaine* en a donné de gages de « républicains de gauche ». La ligne du site est claire, ce qui n'empêche pas que des lecteurs et contributeurs ne soient pas entièrement sur cette ligne. On est laïques, on est pour le mariage homo, on est pour l'euthanasie, pour l'avortement... anti-islam, anti-immigration...

Un peu trop compliqué pour les petits esprits avides de mettre des étiquettes qui les empêchent de penser, c'est tellement confortable

*Il essuie les pires insultes. Qualifié de « misérable torchon d'extrême gauche » ou encore de « feuille de chou immonde », [l'hebdomadaire Le Poher](#) a décidé de réagir. Mercredi, son avocat a demandé la condamnation du site Internet *Résistance républicaine* pour « injures et diffamation ». Déjà [visé à de multiples reprises par des insultes](#), [des menaces de mort et des fausses alertes à la bombe](#), le journal de Carhaix (Finistère) est dans la cible de l'extrême droite depuis la publication d'articles au sujet du centre d'accueil pour migrants de Callac (Côtes-d'Armor). Ce projet a par ailleurs [été abandonné sous la pression de l'extrême droite](#).*

L'hebdomadaire breton s'oppose notamment à la publication d'un article, toujours en ligne, intitulé « La femme est l'avenir de l'homme ? Non, c'est l'Africain ! », rédigé par Bernard Germain, candidat du parti [Reconquête](#). L'auteur est également poursuivi par le journal. Dans cet article publié sur le site de l'association anti-islam, les lecteurs du journal sont traités de « débiles », et l'une de ses journalistes est

accusée [d'être « vendue aux immigrationnistes et mondialistes »](#) et « collabo ». « On nous oppose la liberté d'expression. Or la jurisprudence nous dit que la liberté d'expression est une liberté bornée par la loi de 1881, elle n'est pas une liberté absolue à l'américaine », a estimé l'avocat du Poher, Iannis Alvarez.

L'avocat a demandé au tribunal de condamner Résistance républicaine pour injure et diffamation, d'ordonner le retrait de l'article et la publication du jugement sur le site d'extrême droite, ainsi que dans la presse régionale. Frédéric Pichon, avocat de Résistance républicaine et ancien leader de l'organisation étudiante d'extrême droite GUD, s'est dit « ahuri et consterné de voir qu'un journal d'opinion vienne jouer la vierge effarouchée parce qu'on l'a égratigné ». Le jugement a été mis en délibéré au 25 octobre.

<https://www.20minutes.fr/societe/4051917-20230907-finistere-journal-poursuit-justice-site-extreme-droite-injures-diffamation>

Quelques jolis commentaires sous l'article de 20 Minutes, qui semble, comme le Poher, rémunérer des journalistes, pas des journalistes. Parce que, quand même, rapporter les propos de l'avocaillon du Poher, Iannis Alvarez sur la liberté d'expression sans avoir l'honnêteté de rappeler que la justice n'a pas condamné la pire des insultes « étron » pour parler de Marine le Pen... et que, avec cette jurisprudence, on a encore une sacrée marge !



iojo666 ⌚ il y a 52 minutes

« misérable torchon d'extrême gauche » ou encore de « feuille de chou immonde »

Insultes ou liberté d'expression ou liberté de la presse ?... il y a des logiques sur lesquelles il va falloir être clair et cohérent... un jour..

il n'est pas mon souhait de dire qui a raison (politiquement parlant) mais juste de relever une incohérence avec des gens qui prônent la liberté d'expression .. pour eux en général, moins pour les autres..



hot cat ⌚ il y a 1 heure

bref ,extrême droite c'est tous ceux qui ne votent pas à gauche....



Dim111 ⌚ il y a 4 heures

Pour extrême gauche tout ceux qui sont pas d'accord avec eux c'est l'extrême droite même si t'es socialiste ou de gauche

N'oubliez pas les communistes sont totalitaires